



Assemblée générale

Distr. générale
5 août 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 16 de l'ordre du jour provisoire*
Les technologies de l'information et des communications
au service du développement

Programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint le rapport de la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies, présenté en application de la résolution 50/130 de l'Assemblée générale.

* A/71/150.



Rapport de la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies

Résumé

Le présent rapport est présenté en application de la résolution 50/130 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a demandé à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) de lui rendre compte à sa cinquante et unième session et, par la suite, tous les deux ans de l'application de la résolution.

Dans la même résolution, l'Assemblée a également souligné le rôle important que jouent les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies en accroissant la transparence de la coordination à l'échelle du système, ainsi que la nécessité de faciliter davantage la coopération interorganisations et de maximiser les effets produits par les programmes de développement. Le présent rapport a été préparé sur la base des informations communiquées par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, notamment l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il contient une description de la manière dont les activités coordonnées de l'ONU intègrent la communication pour le développement et un rappel du fait que la communication durable est une valeur fondamentale de toutes les interventions en faveur du développement.

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi par l'UNESCO, avec la contribution d'autres membres du système des Nations Unies, dont l'OIT, l'ONUDI, le PNUE et l'OMS. Il est présenté conformément à la résolution 50/130 adoptée le 20 décembre 1995 par l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a souligné le rôle important que jouaient les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies et la nécessité de faciliter davantage la coopération interorganisations et de maximiser les effets produits par les programmes de développement.

2. En outre, dans sa résolution 51/172, l'Assemblée générale a insisté sur la nécessité de soutenir les systèmes de communication réciproque, qui facilitent le dialogue et permettent aux communautés de prendre la parole, d'exprimer leurs aspirations et leurs préoccupations, et de participer aux décisions concernant leur développement. La communication pour le développement est désormais pleinement intégrée aux programmes et activités de l'ONU et il en est systématiquement tenu compte dans toute l'Organisation.

3. L'UNESCO rappelle les changements profonds qui se sont produits et continuent de se produire dans la manière dont les personnes obtiennent des informations et dans leur relation avec les médias. Plus particulièrement, avec l'émergence des nouvelles technologies et plateformes, conjuguée aux efforts concertés des organismes des Nations Unies, des gouvernements et des organisations de la société civile, les citoyens sont bien plus autonomes pour ce qui est de se faire entendre et de participer aux débats sur les questions importantes pour leur société.

4. Créée dans les années 80, la Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement a tenu sa treizième session du 16 au 18 septembre 2014 au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome. Les réunions de la Table ronde ont été organisées par roulement et sur la base du volontariat dans le but de réunir des organismes des Nations Unies et des partenaires internationaux pour leur permettre d'échanger leurs vues sur le rôle et la pratique de la communication pour le développement, sujet vaste et complexe d'une importance capitale. Pour le moment, aucune organisation ne s'est portée volontaire pour accueillir la session de 2016 ni les suivantes.

5. La treizième session portait sur l'intégration de la communication pour le développement dans les politiques et programmes de manière à favoriser l'inclusion sociale afin d'appuyer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens de subsistance résilients en milieu rural et l'agriculture familiale. Les recommandations formulées à l'issue de la session ont été présentées à l'Assemblée générale.

II. La communication pour le développement à l'ONU aujourd'hui

6. Depuis le précédent rapport de la Directrice générale à l'Assemblée générale (A/69/217), l'Assemblée a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et lancé les objectifs de développement durable. Ces objectifs

constituent le cadre central de la coordination mondiale de l'action dans divers domaines fondamentaux.

7. Il convient de noter l'objectif de développement durable 16 concernant la promotion de « sociétés pacifiques et inclusives » ainsi que ses cibles visant à garantir « l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales » et à faire en sorte que « le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ». L'accent mis sur la participation indique que le concept de communication pour le développement doit s'adapter à l'évolution des vues sur la façon de donner aux personnes et aux populations locales les moyens de contribuer au développement durable de la société dans laquelle ils vivent.

8. L'UNESCO a poursuivi ses activités visant à rendre plus efficaces les systèmes d'information au niveau national, à garantir davantage de pluralisme et de diversité, tant pour ce qui est des opérations que du contenu éditorial. Un aspect important de son travail dans ce domaine est l'appui aux médias associatifs, « troisième pilier » du monde des médias, qui vient compléter le rôle des diffuseurs publics et commerciaux. À cet effet, l'UNESCO encourage les législations favorables dans des domaines tels que l'octroi de licences, l'accès au spectre et le financement, et contribue au renforcement des capacités essentielles, notamment concernant les technologies de l'information et des communications (TIC).

9. L'expérience concrète de l'UNESCO, qui a activement participé à des initiatives telles que l'Alliance mondiale pour les partenariats sur l'initiation aux médias et à l'information et l'Alliance mondiale genre et médias, a montré qu'outre faciliter la coopération entre les organismes des Nations Unies, il fallait également établir des partenariats avec les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile. De tels partenariats doivent être précisément définis, assortis d'un calendrier et d'objectifs et axés sur les résultats.

10. L'ONUDI a mis en place un système de gestion des connaissances qui aide les pays en développement à acquérir des connaissances, à les adapter à leurs contextes et besoins en termes de développement et à mieux cerner les capacités du système des Nations Unies en la matière. L'ONUDI promeut la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 9 du Programme 2030.

11. Ayant conscience du fait que la gestion des connaissances et la gouvernance des réseaux ont une influence sur la coopération pour le développement, l'ONUDI continue d'appuyer les réseaux d'échange de connaissances entre décideurs en vue de réaliser des objectifs de développement économique et d'autre nature.

12. La communication est devenue un élément essentiel de la plupart des domaines dans lesquels travaille le PNUE. Les interventions en matière de communication se sont avérées indispensables pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience aux effets des changements climatiques, ainsi qu'au risque de catastrophe naturelle causée par l'homme. Les campagnes de communication ont également joué un rôle clef dans les efforts d'appui, de renforcement des capacités et de sensibilisation menés à l'intention des États Membres afin de les aider à appliquer des approches écosystémiques en faveur d'une économie verte et de la protection des écosystèmes.

13. Le PNUE renforce la capacité des pays à produire, obtenir, analyser, exploiter et communiquer des informations et connaissances sur l'environnement, y compris

des données portant également sur la problématique hommes-femmes dans ce contexte. Les particuliers étant également des acteurs essentiels du changement, le PNUE a lancé des campagnes de communication visant à les sensibiliser aux avantages d'habitudes de consommation et de modes de vie plus viables sur le plan écologique.

14. Le principal objectif du PNUE en matière de gouvernance environnementale est de faciliter l'élaboration des politiques mondiales, régionales et nationales par la diffusion des informations sur l'environnement sur des plateformes ouvertes. Le PNUE recourt à des techniques informatiques innovantes afin d'élargir l'accès à sa base de données, d'améliorer l'efficacité des procédures d'évaluation et la pertinence de leurs résultats et de favoriser la participation de nombreuses parties prenantes à ces procédures.

15. Le PNUE appuie la sensibilisation aux nouveaux enjeux environnementaux en sélectionnant sur une base factuelle des informations scientifiques complexes et en les communiquant rapidement aux décideurs et au public.

16. Le PNUE fournit appui et conseil aux parties prenantes intéressées, notamment aux milieux des affaires et de l'industrie et à d'autres grands groupes, pour les aider à élaborer des stratégies et des partenariats favorables aux politiques nationales et sectorielles visant le développement durable et l'élimination de la pauvreté. Il utilise les partenariats comme moyen d'élargir son rayon d'action et d'accroître son influence.

17. Depuis 2014, en renforçant sa Division de la communication et de l'information, le PNUE a amélioré sa capacité à exploiter l'accroissement du public (à travers le numérique), à utiliser les plateformes numériques et à toucher un nombre bien plus important de parties prenantes. Il obtient de plus en plus des résultats dans le domaine de la mobilisation sociale, de l'impact sur les comportements et du changement social.

18. Depuis sa création, l'OMS a conscience qu'il importe que le public participe à la réalisation des objectifs arrêtés en matière de santé. En effet, aux termes de sa constitution, rédigée en 1946, « une opinion publique éclairée et une coopération active de la part du public sont d'une importance capitale pour l'amélioration de la santé des populations ».

19. L'OMS a accompli maintes tâches grâce à des stratégies de communication pour le développement. Éradication de la variole, intensification des efforts pour débarrasser le monde de la poliomyélite, élargissement des programmes de vaccination, mise en œuvre d'initiatives pour la santé infantile et maternelle, promotion de l'accès à une couverture sanitaire universelle, création de mouvements sociaux visant à prévenir les maladies non contagieuses, lutte contre les maladies infectieuses telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, et interventions complexes pour lutter contre les épidémies : tous ces accomplissements s'appuient sur les principes et les stratégies de la communication pour le développement. Selon ces principes et stratégies, la participation des populations a une valeur particulière et il convient de donner aux populations les moyens nécessaires à cette fin. De même, l'alphabétisation sanitaire est encouragée et il est tenu compte du droit des peuples à avoir connaissance et être informés des risques auxquels ils font face et des mesures à prendre pour s'en prémunir. Enfin, ces principes et stratégies sont, dans la mesure du possible, fondés sur des faits.

20. À l'OMS, la communication pour le développement continue d'être intégrée aux programmes et initiatives en cours en matière de santé. Ceux-ci ont des points communs : ils passent par le dialogue avec des parties prenantes d'horizons très divers (particuliers, populations locales, travailleurs sanitaires, décideurs, pouvoirs publics, société civile, secteur privé), dialogue auquel il est fait référence par des vocables multiples, comme promotion de la santé, éducation sanitaire, mobilisation sociale, mobilisation de la population, communication pour un impact comportemental, communication des risques et communication translationnelle. Les besoins, demandes et préférences du public et d'autres parties prenantes évoluant et les TIC connaissant des avancées inédites, le travail de l'OMS en matière de communication pour le développement a lui aussi évolué considérablement au cours des dernières années.

21. La terminologie employée a changé ces deux dernières années et l'expression « communication des risques et mobilisation de la population » est de plus en plus employée pour faire référence à des initiatives qui, auparavant, auraient été considérées comme relevant de la communication pour le développement, en particulier à l'OMS.

III. Équipes de pays des Nations Unies et communication pour le développement

22. Le concept de communication pour le développement est généralement bien accueilli par les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies. Néanmoins, il nécessite aussi des explications et très souvent des ateliers à l'intention du personnel des équipes de pays. La communication pour le développement favorise l'ouverture et permet un débat ciblé sur des questions de communication qui sont étroitement liées aux programmes plutôt qu'aux relations publiques, mais le manque d'objectifs assortis de critères et l'insuffisance de ressources en termes d'experts qualifiés et d'apports financiers en limite l'efficacité à long terme.

23. Dans les milieux universitaires, le concept est souvent associé aux origines de l'aide au développement, qui ont fait place aujourd'hui à un large éventail de méthodes et d'approches. À cet égard, l'ouvrage de référence intitulé *Evaluating Communication for Development: A Framework for Social Change*¹, publié par des universitaires du Royal Melbourne Institute of Technology University (Melbourne, Australie), continue d'offrir une analyse pertinente des différentes approches auxquelles recourt le système des Nations Unies.

Renforcer les capacités de communication au niveau local

24. L'UNESCO continue d'encourager les acteurs des médias de pays en développement à faire preuve de responsabilité dans l'intérêt du public et à contribuer à des plateformes et à des activités visant à inclure la communication pour le développement dans les plans nationaux. Le projet de l'UNESCO « Renforcer les radios locales par le biais des TIC », mené avec l'appui du Gouvernement suédois en Afrique du Sud, au Burundi, au Kenya, au Lesotho, en

¹ June Lennie et Jo Tacchi, *Evaluating Communication for Development: A Framework for Social Change* (Abingdon, Royaume-Uni, Routledge, 2013).

Namibie, en Ouganda, en République démocratique du Congo, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et en Zambie, a permis de renforcer les capacités de 59 stations de radio locales et associatives afin qu'elles puissent mieux diffuser des informations sur l'aide humanitaire et la réduction des risques en cas de catastrophe, et renforcer leur participation à des initiatives ouvertes à tous. L'amélioration des capacités des stations de radio en matière de technologies de l'information et des communications a facilité l'interaction avec les auditeurs et la formation des correspondants des radios locales. Elle a renforcé la production de contenus locaux correspondant aux besoins du public. L'interaction entre stations de radio, autorités locales et pouvoir central a également été renforcée.

25. Les exemples susmentionnés mettent en lumière une des nombreuses manières dont l'UNESCO renforce les capacités de communication. Dans le même temps, il convient de réfléchir aux autres incidences de telles initiatives sur le renforcement des réseaux et la diffusion de l'information. Les flux d'informations créés par ce type d'activité apportent une légitimité aux stations de radio qui bénéficient à des populations marginalisées. Leur capacité de faire entendre l'opinion locale s'accompagne d'une communication rapide d'informations exactes et utiles aux personnes directement touchées par les catastrophes, qui correspond ainsi aux normes internationales.

26. L'UNESCO continue d'inviter les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que leurs équipes de pays, à prendre part aux initiatives participatives visant à renforcer les capacités des radios locales, notamment lors de la Journée mondiale de la radio, ainsi qu'à des initiatives consacrées à des thèmes tels que la participation des jeunes et les interventions en situation d'urgence et de catastrophe. Le personnel des stations de radio est formé à la hiérarchisation de l'information en fonction de sa pertinence et d'autres sources d'information et il apprend à établir les liens nécessaires entre diverses informations et à diffuser, quand cela est nécessaire et selon qu'il convient, des informations sur l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe. L'UNESCO a également pris des mesures pour que les stations de radio participant au projet utilisent les technologies des nouveaux médias et pour qu'il soit systématiquement tenu compte de l'égalité des sexes dans ce cadre.

Réagir en situation de crise, de catastrophe et d'urgence d'ordre humanitaire

27. L'UNESCO a mobilisé les stations de radio de ses partenaires dans toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. De grandes stations et organisations de radio internationales, telles que notamment l'Association internationale de radiodiffusion, l'Union des radiodiffusions des Caraïbes, Radio France Internationale et l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires, ont promu, distribué et diffusé les messages de l'UNESCO. Les commissions nationales de tous les États Membres dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (soit 36 pays) ont également participé. Au moins 800 stations de radio ont diffusé les messages de l'UNESCO dans la région. Toutefois, ce chiffre pourrait être, de fait, bien supérieur car des partenaires de l'UNESCO ont distribué le contenu radiophonique à tous leurs membres. Au total, la campagne a touché plus de 20 000 stations de radio sur tout le continent américain.

28. Les principes fondateurs des médias, tels que la diversité des sources, l'indépendance éditoriale et la qualité de l'information, doivent être respectés même dans les situations d'urgence. L'UNESCO a organisé un atelier de deux jours intitulé « Informer, dialoguer, enquêter : enseignements tirés de l'épidémie du virus Zika » à Panama les 14 et 15 juillet 2016, avec la participation de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et de l'OMS. Cet atelier a permis de réunir des acteurs des secteurs public, privé et associatif intervenant dans la gestion des crises, les opérations de secours en cas de catastrophe et les stratégies de communication, afin de leur permettre d'échanger leurs vues sur les réalités, les besoins et les contraintes constatés dans ces domaines. Chaque session était consacrée à une question précise concernant la communication des risques, comme la communication des données médicales, la mobilisation efficace des populations touchées et la garantie du respect des principes régissant les médias même dans les situations dangereuses.

29. La récente épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest a été une situation d'urgence sans précédent, non seulement pour la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone, mais pour le monde entier. Elle a fait apparaître les carences actuelles dans les méthodes de communication pour le développement. À l'occasion de plusieurs examens de haut niveau et d'examen des activités sur le terrain concernant l'action internationale de lutte contre l'Ebola, la communication des risques et la mobilisation de la population ont été considérées comme des priorités qui nécessitaient d'importantes améliorations. Lors d'un examen facilité par l'OMS en novembre 2015 auquel ont participé 60 intervenants de l'action contre Ebola (dont l'OMS, l'UNICEF, Médecins sans frontières (MSF), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ainsi que des organisations non gouvernementales, des représentants de la société civile et des chefs religieux), il a été recommandé à l'OMS et à d'autres partenaires internationaux de placer la communication des risques et la mobilisation de la population au cœur des stratégies de lutte contre les épidémies et pandémies et des stratégies touchant d'autres situations d'urgence sanitaire. L'OMS a intégré nombre de ces recommandations à son nouveau programme relatif aux situations d'urgence. Les aspects essentiels du concept de communication des risques et de mobilisation de la population sont le dialogue avec les populations locales et les particuliers, l'écoute du point de vue des différentes personnes, de leurs croyances et de leurs peurs, le renforcement de la capacité des pays à communiquer efficacement sur les questions et les risques sanitaires et à se les approprier, la transparence de la communication favorisant la prise de décisions éclairées afin que les particuliers puissent se protéger, eux et leur famille. Des mesures ont été prises pour mettre en œuvre ces recommandations particulières et d'autres, afin de renforcer les capacités nationales et internationales en matière de communication des risques et de mobilisation de la population en situation d'urgence, faire fond sur les réseaux de mobilisation locale déjà existants, permettre l'étude en temps réel de la communication des risques et la mobilisation de la population dans le cadre des sciences sociales, élaborer des orientations reposant sur les faits aux fins de la communication des risques et de la mobilisation de la population et renforcer la communication translationnelle afin de vulgariser les données scientifiques et factuelles recueillies et de les adapter aux circonstances particulières des populations touchées (l'idée étant de favoriser ainsi l'alphabétisation sanitaire et l'autonomie de décision des populations locales).

30. En 2016, l'OMS a élaboré la toute première stratégie de communication des risques et de mobilisation de la population pour la lutte contre l'épidémie de Zika et mis au point plusieurs outils visant à aider le public et d'autres acteurs clés à comprendre les dangers du virus et les mesures de protection à cet égard. Parmi ses grandes activités dans ce domaine, l'OMS a lancé, en mars 2016, une application gratuite consacrée au virus Zika sur laquelle le public, les prestataires de services de santé et les décideurs peuvent obtenir des informations sur la maladie et ses complications possibles. Depuis son lancement, l'application, qui est disponible en cinq langues (arabe, anglais, français, espagnol et portugais pour le moment), a été installée 15 000 fois et consultée 42 000 fois dans plus de 100 pays. Il semblerait que l'application soit largement utilisée, 60% des sessions étant attribuées à des utilisateurs réguliers. On estime que 80% des personnes ayant vu l'application l'ont téléchargée. Deuxième mesure innovante, l'OMS a élaboré un kit de ressources sur les connaissances, attitudes et pratiques afin que les gouvernements des pays touchés et les partenaires de l'intervention puissent systématiquement recueillir des données factuelles et des connaissances aux fins de la communication des risques et de la mobilisation de la population. En collaboration avec l'UNESCO, l'OMS a fourni à des journalistes et stations radios des kits d'information et du matériel de communication des risques et de mobilisation de la population afin de leur permettre de célébrer la Journée mondiale de la radio en février 2016. À cette occasion, 400 programmes radiophoniques ont été diffusés par des radios publiques, privées et associatives, le site Internet de la Journée mondiale de la radio a été consulté 200 000 fois et 2,7 millions de publications ont été mises en ligne sur les réseaux sociaux. L'OMS dirige également la coordination des partenaires de l'action internationale et assure une conférence téléphonique hebdomadaire à l'intention de plus de 100 experts et organismes afin d'harmoniser les bonnes pratiques et les stratégies de communication pour le développement à tous les niveaux de l'action internationale. L'OMS a collaboré avec l'UNICEF et la FICR à l'établissement d'un guide pratique de la communication des risques et de la mobilisation de la population face au virus Zika.

31. De la même manière, l'OMS, l'UNICEF, la FICR et d'autres organismes collaborent dans la lutte contre l'épidémie de fièvre jaune inédite qui s'est déclarée en Angola et s'est étendue à la République démocratique du Congo. De nombreux problèmes de taille ont émergé du fait de l'ampleur de l'épidémie et du nombre limité de vaccins. Les stratégies de communication des risques et de mobilisation de la population, y compris la mobilisation sociale et la promotion de la vaccination, sont essentielles pour immuniser les millions de personnes à risque et endiguer l'épidémie. La mobilisation sociale est également cruciale si l'on veut s'assurer que les personnes présentant les symptômes de la fièvre jaune cherchent de l'aide le plus rapidement possible afin d'augmenter leurs chances de survie, et que les communautés participent pleinement aux activités de lutte contre les vecteurs consistant à détruire les sites de reproduction des moustiques.

32. Début 2016, l'OMS a également collaboré avec la FAO, mettant à profit son expertise dans le domaine de la communication des risques et de la mobilisation de la population pour contenir l'épidémie de grippe aviaire au Cameroun, et travaillé avec les gouvernements concernés, comme le Gouvernement saoudien en vue de mobiliser la population dans la lutte contre le Coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV).

33. Les activités de renforcement des capacités menées par l'OMS en matière de communication des risques et de mobilisation de la population ont permis de former plus de 1 500 responsables et experts issus de 122 pays et d'établir un réseau de communication en situation d'urgence comptant 150 experts pouvant être déployés dans les 72 heures pour appuyer les interventions en situation d'urgence dans le respect des principes de la communication pour le développement. Le taux actuel de déploiement des membres du réseau est de 85%. L'OMS collabore avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) au renforcement des capacités de communication des risques et de mobilisation de la population en cas d'épidémie provoquée par l'interaction entre animaux et humains, et susceptible d'évoluer en pandémie. Durant la période considérée, l'OMS a commencé à élaborer les premiers principes directeurs fondés sur des faits en matière de communication des risques et de mobilisation de la population à l'intention des États Membres, du système des Nations Unies et des parties prenantes clefs.

34. Quant aux maladies non contagieuses, l'OMS organise avec le Gouvernement chinois la neuvième Conférence mondiale sur la promotion de la santé, qui doit se tenir à Shanghai (Chine) en novembre 2016. La Conférence, qui réunira 650 participants, dont des dirigeants au niveau mondial, des ministres, des maires, des experts, des représentants de la société civile, des représentants d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales, a pour objectif d'utiliser la promotion de la santé comme moyen de réaliser les objectifs de développement durable. Les participants devront s'entendre sur des questions telles que l'alphabétisation sanitaire, la mobilisation sociale, les épidémies en milieu urbain, les villes saines, l'action intersectorielle et d'autres stratégies, en vue d'élaborer un cadre révisé et modernisé de promotion de la santé en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. La Conférence, conjuguée avec les enseignements importants tirés des récentes épidémies, devrait permettre de formuler de nouvelles approches qui seront déterminantes pour l'évolution de la communication pour le développement dans le système des Nations Unies, ses États Membres et pour les acteurs clefs.

Partage des connaissances et renforcement des capacités

35. Le partage des connaissances est réalisé à travers plusieurs initiatives menées par l'ONUDI au niveau local, notamment la Banque du savoir industriel. Grâce à ce mécanisme, l'ONUDI encourage la coopération tripartite et l'échange de savoir afin d'assurer le développement industriel et économique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Créée en 2009, la Banque du savoir industriel promeut un modèle de coopération et de communication et diffusion des connaissances qui s'appuie sur les savoirs partagés par différents pays. Ce mécanisme indépendant, souple et fiable permet de répondre aux besoins par une assistance technique basée sur le partage des connaissances en temps réel.

36. L'ONUDI s'efforce activement de faire coïncider l'offre et la demande des différentes institutions et pays partenaires. Elle répond aux demandes d'assistance technique en veillant à ce que la coopération ait lieu dans les plus brefs délais et en fournissant si nécessaire des outils pour l'élaboration de projets. Les membres de la Banque du savoir industriel peuvent agir comme donateurs, bénéficiaires ou les deux à la fois.

37. L'initiative Réseaux pour la prospérité, gérée par l'ONUDI, fait fond sur la coopération internationale et le développement économique durable et fait intervenir le développement du secteur privé. Elle met en lumière le fonctionnement des réseaux et plateformes du savoir, sur la base de données empiriques et d'analyses. Grâce aux rapports établis au titre de l'initiative, l'ONUDI et le Centre pour l'étude de la gouvernance mondiale de Louvain (Belgique) offrent des bases utiles pour l'élaboration de politiques de développement qui tiennent compte de la gestion des connaissances.

38. Les trois rapports parus à ce jour ont introduit l'indice de connectivité, dont l'objet est de mesurer le degré de connectivité des pays sur les plans national et international. Le quatrième rapport, intitulé *Networks for Prosperity: Advancing Sustainability through Partnerships* et publié en 2014, met en lumière le rôle que les réseaux, les plateformes et les partenariats joueront dans la réalisation d'un développement durable et profitant à tous. Il présente une version révisée de l'indice de connectivité et expose l'évolution du degré de connectivité des pays à diverses échelles au fil des ans.

39. L'initiative Réseaux pour la prospérité a permis d'obtenir une vue d'ensemble de l'intérêt que présentent les réseaux de savoirs dans le cadre des programmes de développement économique et de la manière dont ils peuvent être utilisés pour améliorer l'efficacité des politiques et la gouvernance économique. Elle a ainsi facilité la création et le renforcement de réseaux de savoirs dans le domaine des politiques du développement du secteur privé et a offert aux pays en développement des possibilités de renforcer les réseaux de savoirs à cet égard. L'initiative devrait avoir une incidence considérable sur la compréhension et l'utilisation des réseaux Sud-Sud dans les stratégies et programmes de développement, en particulier de développement économique.

40. La Plateforme pour l'industrie verte est une initiative lancée conjointement par l'ONUDI et le PNUE en vue de mettre en relation les parties prenantes du secteur public, du secteur privé et de la société civile, l'objectif étant, grâce au partage des connaissances et au renforcement des capacités, de généraliser les mesures d'amélioration de la performance environnementale des industries existantes et de créer de nouvelles industries de biens et services d'environnement. La Plateforme est un partenariat multipartite mondial de haut niveau qui doit servir de forum pour catalyser, mobiliser et généraliser l'action en faveur d'une industrie verte partout dans le monde. Elle constitue un cadre permettant de réunir les dirigeants des pouvoirs publics, du milieu des affaires et de la société civile afin de parvenir à des engagements concrets et d'inciter à l'action en faveur des objectifs de l'industrie verte, soit l'intégration de mesures écologiques dans le processus de fabrication et la création d'industries vertes qui produiront des biens et des services destinés à la consommation intérieure ou à l'exportation.

Campagnes numériques mondiales

41. Le PNUE s'emploie à incorporer la communication pour le développement dans toutes ses activités de programmes afin d'accroître son efficacité dans le renforcement et la diffusion des connaissances et de mieux comprendre les défis et possibilités découlant de la transition vers le développement durable. Il s'attache également à obtenir des résultats sur les plans social et comportemental qui renforceront l'impact de ses programmes.

42. En matière de communication pour le développement, les principales capacités et expériences concrètes du PNUE résident dans ses stratégies de sensibilisation et de mobilisation sociale. À titre d'exemple, on citera la campagne #Wildforlife des Nations Unies visant à combattre le commerce illicite d'espèces sauvages et de produits forestiers, élaborée par le PNUE en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Cette initiative, qui contribue au programme de gouvernance environnementale du PNUE, fait directement suite aux mandats de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de l'Assemblée générale, dans lesquels il est prévu que cette question soit traitée à l'échelle du système des Nations Unies.

43. La campagne Wild for Life montre comment le commerce illicite d'espèces sauvages met en danger de nombreuses espèces d'animaux et de végétaux, nuit à la biodiversité mondiale, épuise le capital naturel, en particulier dans les pays en développement, et alimente la corruption et la criminalité. Elle favorise ainsi la prise en compte de ces questions dans la prise de décisions aux niveaux national et international et la réduction de la demande de produits illicites issus de faune et de flore sauvages.

44. Grâce à un site Web interactif et multilingue, la campagne a mis à profit le pouvoir des médias sociaux et la notoriété des ambassadeurs de bonne volonté du PNUE pour sensibiliser le public dans le monde entier. Sur le site, les internautes sont invités à trouver l'animal menacé d'extinction qui leur correspond et encouragés à en apprendre davantage sur ce thème, à modifier leur comportement individuel et à diffuser largement dans leurs cercles sociaux le message selon lequel les atteintes à la vie sauvage ne doivent être tolérées ni au niveau individuel ni au niveau institutionnel.

45. En 2016, la campagne Wild for Life a été associée à la manifestation annuelle de la Journée mondiale de l'environnement dans l'objectif de créer la plus grande plateforme numérique du PNUE pour la mobilisation sociale. Grâce à l'exploitation du pouvoir des médias sociaux, la Journée mondiale de l'environnement est devenue un grand pôle de sensibilisation et de mobilisation autour de thèmes annuels relatifs à l'environnement. À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement de 2016, des manifestations ont été organisées dans plus de 130 pays et les publications y afférentes sur Twitter et Facebook ont touché 13,7 millions de personnes, soit une hausse de 470 % par rapport à l'année 2015.

46. Le PNUE a également tiré parti de la Journée mondiale de l'environnement et des médias sociaux pour mettre en relief sa campagne « Pensez. Mangez. Préservez. » contre le gaspillage alimentaire, dans le cadre de son programme pluriannuel visant à promouvoir des pratiques de consommation et de production durables. En outre, depuis 2001, le PNUE et l'UNESCO élaborent des publications visant à informer les jeunes sur les modes de vie et de consommation durables et à les éduquer à cet égard. Les publications Youth Xchange ont été traduites dans 22 langues et sont utilisées dans 50 pays.

IV. Action menée par les organisations des Nations Unies en collaboration avec la société civile

Développement des médias et liberté d'expression

47. Conformément à sa stratégie à moyen terme d'instauration des sociétés du savoir ouvertes à tous et à ses priorités biennales (promouvoir la liberté d'expression et d'information et renforcer les capacités en vue de généraliser l'accès au savoir et de combler le fossé numérique), l'UNESCO a axé son action sur l'appui à la mise en place d'environnements propices à des médias indépendants et pluralistes pour un développement démocratique et durable.

48. Voilà plusieurs années que l'UNESCO, et notamment son Secteur de la communication et de l'information, œuvre plus activement au développement des médias de manière à promouvoir une démocratie plus forte et une meilleure gouvernance et à encourager la participation des citoyens à leur société. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO défend avec vigueur le pluralisme et la diversité des médias, forces positives forgeant des sociétés participatives et inclusives.

49. Certaines initiatives, notamment l'élaboration d'indicateurs de développement des médias et d'autres projets lancés par le Programme international pour le développement de la communication de l'UNESCO, ainsi que des activités axées sur le renforcement des capacités et la formation, ont prouvé que ces stratégies étaient susceptibles de contribuer au développement durable des sociétés.

50. Des mesures telles que la proclamation en 2012 de la Journée mondiale de la radio « Journée internationale » montrent que l'Assemblée générale et l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble sont également favorables à cette approche du développement des médias par l'amélioration de l'accès aux médias, du pluralisme et de la participation.

51. La Journée mondiale de la liberté de la presse reste un événement important et particulièrement mis en avant dans le calendrier annuel des Nations Unies. Organisée par l'UNESCO, l'édition 2015 s'est déroulée du 2 au 4 mai dans la nouvelle Bibliothèque nationale de Lettonie, à Riga. Dans le monde entier, ce sont plus de 80 manifestations qui ont été organisées. En 2016, la Journée mondiale de la liberté de la presse a été célébrée du 2 au 4 mai au Palais Finlandia, à Helsinki. Sur ces trois jours, plus de 900 personnes de 107 nationalités différentes ont participé à l'événement.

52. Depuis le précédent rapport de la Directrice générale, l'Assemblée générale a adopté la résolution 68/163, dans laquelle elle a proclamé le 2 novembre « Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes ». La première édition de cette manifestation s'est tenue le 2 novembre 2014 et a été suivie par la troisième Réunion interinstitutions des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. La deuxième édition a été célébrée le 2 novembre 2015, dans plus de 20 pays.

53. Dans les deux Centres d'information pour les jeunes sis au Liban et en Jordanie, l'UNESCO a poursuivi ses activités à l'intention des jeunes déplacés de République arabe syrienne résidant dans les deux pays en vue de faciliter leur expression personnelle et leur communication, d'améliorer leur accès à l'information ainsi que leurs possibilités de partager des informations. Dotés d'une salle multimédia et d'une bibliothèque, les Centres ont intensifié les flux

d'informations et permis de fournir un enseignement non scolaire ainsi que des services sociaux et économiques aux intéressés.

54. Dans le domaine de la formation journalistique, en particulier en ce qui concerne la promotion de compétences journalistiques spécialisées, le Programme international pour le développement de la communication a lancé sa nouvelle publication *Teaching Journalism for Sustainable Development: New Syllabi* à l'Université ibéro-américaine de Mexico. Cette publication est explicitement liée au rôle de l'UNESCO dans la promotion de l'intégration du développement des médias aux objectifs de développement durable récemment adoptés.

55. Depuis le début de 2014, l'UNESCO, en collaboration avec des institutions de recherche et des groupes d'experts des médias fiables, nationaux et indépendants, a mené à bien des évaluations des médias nationaux à Curaçao, en Libye (évaluation partielle), en Jordanie, à Madagascar, en Mongolie, au Myanmar, en Palestine, au Soudan du Sud et au Swaziland. Ces évaluations ont été réalisées dans le cadre des indicateurs de développement des médias du Programme international pour le développement de la communication. Des évaluations basées sur ces indicateurs ont également été effectuées au Rwanda par le PNUD et la Commission des médias du Rwanda et à Sri Lanka par l'organisation International Media Support et le Secrétariat national de la réforme des médias sri-lankais.

56. En outre, neuf ateliers de formation à la méthode des indicateurs de développement des médias et aux normes internationales réglementant les médias ont été organisés en Jordanie, à Madagascar, au Maroc, au Myanmar, en République dominicaine, au Swaziland, en Thaïlande et au Yémen. Un atelier de formation régional (Amman, avril 2014) a été dispensé à des cadres spécialistes des médias de la région arabe, dans l'objectif de former un groupe de partenaires potentiels aux fins des évaluations basées sur les indicateurs de développement des médias.

57. L'UNESCO souligne que le pluralisme des médias est incomplet en l'absence d'un secteur prioritairement axé sur la participation locale. À cet égard, une action est menée pour appuyer les politiques et les pratiques concernant les médias associatifs. Ce secteur des médias, au service des populations vulnérables, marginalisées ou autochtones, est important parce qu'il contribue à la réduction des risques de catastrophe et produit des contenus et des solutions pertinents au niveau local.

58. Des initiatives telles que l'Alliance mondiale pour les partenariats sur l'initiation aux médias et à l'information et le réseau universitaire international pour l'éducation aux médias et à l'information et le dialogue interculturel continuent de servir de mécanismes mondiaux permettant d'accélérer l'éducation de tous les citoyens dans les domaines des médias et de l'information. Plusieurs activités ont été organisées, notamment le deuxième Forum européen de l'éducation aux médias et à l'information, en juin 2016, et un cours en ligne ouvert à tous sur le même thème et destiné aux jeunes, suivi par plus de 2 000 personnes issues de plus de 100 pays (55 % de femmes et 45% d'hommes).

59. L'UNESCO continue d'encourager les stations de radio à mettre en œuvre le guide intitulé « Rassembler les générations par le biais de la radio », un document en libre accès qui fournit des exemples visant à permettre le libre échange d'idées entre filles et garçons et à accroître la sensibilisation des producteurs et directeurs

de radios à leurs obligations éthiques et juridiques, en particulier lorsqu'ils travaillent avec des mineurs.

60. L'OIT, en partenariat avec l'institut Panos, travaille avec des professionnels des médias, des syndicalistes et des défenseurs des droits de l'homme pour améliorer la couverture médiatique actuelle au Moyen-Orient et au-delà, avec un accent sur la migration de main d'œuvre. Cette initiative vise à promouvoir la protection des migrants en donnant à l'OIT l'occasion d'expliquer aux médias et aux syndicalistes la pertinence des normes internationales du travail ainsi que son programme de politiques sur la migration équitable, et d'en débattre avec eux. Elle a également pour objectif d'établir des liens entre les syndicats, les organisations des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales locales et les journalistes réalisant des reportages sur les droits de l'homme et du travail, leur permettant d'explorer ensemble des récits « inédits » et de défendre les valeurs démocratiques.

61. Parallèlement à cette initiative sur les médias, l'OIT a élaboré des programmes de formation pour journalistes, contribué au glossaire de la migration adapté aux médias avec d'autres organismes des Nations Unies, et organisé en 2015 un concours mondial intitulé « Réaliser des reportages équitables sur les migrations de main-d'œuvre ».

62. Le Programme de l'OIT pour l'emploi et le travail décent en zone rurale a publié en décembre 2014 un guide destiné aux médias sur les reportages concernant des questions rurales, visant à promouvoir une image plus mesurée et positive de ces problématiques. Rédigé à l'intention des éditeurs, des reporters, des formateurs et professionnels des médias, ce guide permet d'élargir la portée et d'améliorer la qualité des documents médiatiques sur l'économie rurale. Mis à l'essai avec des professionnels des médias au Sénégal, le guide sert de cadre à la formation (interne et extérieure) aux médias, soit comme matériel d'auto-apprentissage soit comme outil de référence utile dans les salles de rédaction pour les éditeurs, rédacteurs et journalistes.

63. Gérée par le Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'OIT, la défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias (SCREAM) est une initiative à long terme qui connaît un grand succès. Lancée en 2002, l'initiative SCREAM repose sur la conviction que les jeunes peuvent être un moteur de changement. Elle vise à sensibiliser les jeunes aux droits des enfants, en s'attachant particulièrement au travail des enfants, pour qu'ils puissent à leur tour en parler et inciter leur entourage à agir. En définitive, l'initiative SCREAM vise à faire changer les mentalités et attitudes dans la société afin de promouvoir une culture du respect des droits de l'enfant et de renforcer le mouvement mondial contre le travail des enfants.

64. La campagne des jeunes ambassadeurs de Saphan Siang en Thaïlande, menée par l'OIT, est fondée sur l'idée que davantage d'interaction avec les travailleurs migrants conduit à une meilleure connaissance et compréhension de leurs problèmes. Elle vise à faire participer les jeunes pour améliorer la compréhension du public et promouvoir une image plus positive des travailleurs migrants. Le programme comprend un volet consacré à la communication, les participants publiant des articles de blogue pour faire part de leurs progrès scolaires. Ces blogues ont été largement partagés par les jeunes ambassadeurs eux-mêmes, au

moyen des plateformes de médias sociaux de la campagne et par l'intermédiaire de son réseau d'affiliés et des médias extérieurs.

65. L'OIT a lancé en 2014 un programme de sensibilisation visant à mieux faire connaître le droit du travail bangladais aux travailleurs des industries d'exportation et d'autres secteurs. Le programme était articulé autour d'une émission-débat d'une demi-heure diffusée sur le réseau Radio Today, à l'intention des travailleurs, des superviseurs et des directeurs d'usine. Au total, 16 épisodes ont été produits, touchant 10 millions d'auditeurs dans des zones industrielles et urbaines. Plus de 2 600 messages courts ont été reçus ainsi que des appels téléphoniques émanant de tout le territoire. Les auditeurs ont posé des questions et participé aux jeux-questionnaires sur le droit du travail.

66. Le projet « Kamako Chhnoeum » ou « travailleur d'exception » a été mis au point par le programme Better Work, une initiative-phare de l'OIT gérée conjointement avec le groupe de la Banque mondiale. Profitant de l'engouement pour les smartphones, ce projet utilise la technologie pour mener des initiatives de formation des travailleurs au Cambodge et en Indonésie. Il utilise un système de répondeur vocal qui informe les ouvriers d'usine de leurs droits au travail en testant leurs connaissances par le biais d'un questionnaire à choix multiples sur l'un des trois sujets suivants : salaires et allocations, santé personnelle et sécurité et santé au travail. Une seconde partie du questionnaire permet aux travailleurs de nommer l'usine dans laquelle ils sont employés et de fournir des informations sur les conditions de travail qui y règnent. Des annonces radiophoniques ont été diffusées pour faire mieux connaître le système, débouchant sur une augmentation importante du nombre d'appels. En Indonésie, le programme a été appuyé par l'application pour téléphone Better Work Indonesia qui permet aux travailleurs d'avoir accès à des informations sur leurs salaires, leurs droits et leurs avantages sociaux, ainsi que sur les questions de sécurité et de santé du travail.

Médias et égalité des sexes

67. L'UNESCO continue de mener une série d'activités visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le secteur des médias et les contenus médiatiques, notamment en utilisant les indicateurs d'égalité des sexes pour les médias, outil appuyé par des exercices de formation dans le monde entier.

68. Entre autres activités, on citera l'Alliance mondiale genre et médias, créée par l'UNESCO, qui associe diverses parties prenantes et la société civile, ainsi que l'enquête mondiale sur les mesures prises par les États concernant les femmes et les médias.

69. La manifestation annuelle de l'UNESCO intitulée « Les femmes font l'info » continue d'être organisée chaque année. En 2016, le thème de la manifestation était « L'égalité des genres dans les médias relève du développement durable : égalité des genres dans les médias d'ici 2030 ».

V. Conclusions et recommandations

70. L'action du système des Nations Unies aux fins de la communication pour le développement a été axée sur le renforcement des capacités de communication au niveau local, l'intervention en situation de crise, de

catastrophe et d'urgence humanitaire, le partage des connaissances et le renforcement des capacités et les campagnes numériques mondiales. Les organismes des Nations Unies ont également œuvré en collaboration avec la société civile au développement des médias et à la liberté d'expression, ainsi qu'à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes par l'intermédiaire des médias.

71. Les objectifs de développement durable, qui comprennent des cibles spécialement consacrées à l'accès à l'information et à la protection des libertés fondamentales, mettent en relief l'importance de la communication et des médias comme outils de réalisation du développement durable. En raison de la nature intégrée et évolutive du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le système des Nations Unies doit travailler de manière plus coordonnée et cohérente.

72. La Table ronde interinstitutions des Nations Unies sur la communication pour le développement visait à réunir les organismes des Nations Unies et leurs partenaires internationaux pour examiner le rôle et la pratique de la communication, cruciaux au regard du développement, mais la participation des organisations aux réunions et les contributions au rapport ont été inégales et la représentation de haut niveau et les financements ont fait défaut, ces carences ayant limité la prise de décisions escomptée. La communication pour le développement et ses concepts fondateurs ont cependant été intégrés avec succès dans certains programmes et initiatives des Nations Unies.

73. À la lumière de ce qui précède, les États Membres pourraient envisager de ne plus faire rapport sur cette question et de mettre fin à la Table ronde interinstitutions. Si besoin, la mise en place d'un autre mécanisme de coordination pourrait être étudiée de manière à permettre une coopération plus efficace et utile entre les organismes dans ce domaine. Le nouveau mécanisme pourrait aussi contribuer plus directement au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable et prendre en compte les grands changements survenus dans le monde des technologies et dans les niveaux d'accès aux communications au cours de la période considérée.